

# **BGer 5A 904/2017 vom 17. November 2017**

Bundesgericht, 2017-11-17, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_5A\\_904\\_2017](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_904_2017)

FR: TF 5A 904/2017 du 17 novembre 2017

IT: TF 5A 904/2017 del 17 novembre 2017

## **Regeste**

mainlevée définitive de l'opposition | Droit des poursuites et faillites

## **Erwägungen**

### **E. 1**

Par arrêt du 27 octobre 2017, la Cour des poursuites et faillites du Tribunal cantonal du canton de Vaud a déclaré irrecevable, faute de motivation suffisante, le recours interjeté le 8 juillet 2017 par A.A. \_\_\_\_\_ à l'encontre du prononcé de mainlevée définitive rendu le 5 juillet 2017 par le Juge de paix du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, à concurrence de xxx'xxx fr. plus intérêts à 5% l'an dès le 16 février 2017, dans la poursuite n° xxxxxx qui lui a été notifiée à l'instance de B.A. \_\_\_\_\_.

### **E. 2**

Par lettre du 8 novembre 2017, A.A. \_\_\_\_\_ adressée au Tribunal cantonal, il prie cette autorité " de procéder le cas au Tribunal fédéral ". Dans son acte, le recourant évoque la relation de son épouse avec un ergothérapeute, puis affirme qu'il a donné une complète explication s'agissant des " documents et l'argent ". Ce faisant, le recourant ne s'en prend nullement à la motivation d'irrecevabilité de l'autorité cantonale dans le cadre de la procédure de mainlevée, a fortiori il ne soulève aucun grief tendant à démontrer que le raisonnement de la décision cantonale querellée serait contraire à l'un de ses droits ou à la Constitution. De surcroît, l'acte ne contient aucune conclusion ( art. 42 al. 1 LTF ). Il s'ensuit que le recours ne satisfait aucunement aux exigences minimales de motivation posées par les art. 42 al. 2 et 106 al. 2 LTF. En définitive, le présent recours doit être déclaré irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. a et b LTF .

### **E. 3**

Les frais judiciaires, arrêtés à 700 fr., sont mis à la charge du recourant qui succombe ( art. 66 al. 1 LTF ).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.